

Table ronde : Quel choix politique pour assurer le droit à l'alimentation ?

Table Ronde : Quel choix politique pour assurer le droit à l'alimentation ?

Mercredi 28 novembre 2018 à Rabat

Cadre global de l'action	Sécurité alimentaire
Partenaires	Espace Associatif, FNSA-UMT et l'ANND

ESPACE ASSOCIATIF

55, Rue Melouiya, Appt.1, Agdal, Rabat

Tél. : 0537 77 43 41/Fax : 0537 77 41 83

www.espace-associatif.ma

contact@espace-associatif.ma

Table ronde : Quel choix politique pour assurer le droit à l'alimentation ?

I- CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE GENERALE

Partant de sa mission qui vise la consolidation du rôle de l'acteur associatif dans la promotion des Droits Socio-économiques et Culturels et le suivi des objectifs millénaires de développement (OMD) et des objectifs de développement durable (ODD), l'Espace Associatif, en partenariat avec **FNSA-UMT** et Le Réseau des ONG arabes pour le développement (**ANND**) organise une table ronde sous le thème : «**Quel choix politique pour assurer un droit à l'alimentation au Maroc ?**».

Se nourrir est une condition fondamentale pour la vie, non seulement pour rester vivant, mais aussi pour développer une existence physiquement saine et mentalement créative qui puisse offrir à chaque être humain une vie active dans l'environnement socio-économique dans lequel il se développe. Reconnu pour la première fois en 1948 lors de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, le **droit à l'alimentation** n'a jamais été pris dans sa juste dimension pour l'élaboration des politiques alimentaires des gouvernements nationaux. Bien que « les droits de l'homme » soient indiscutables et irréfutables, ceux-ci sont toujours vus comme insaisissables dans l'ordre des obligations des États.

Hormis l'axe **droit**, le débat autour de l'alimentation représentait certes l'un des sujets les plus discutés à l'échelle internationale, mais son acceptation a toujours été analysée sous un autre angle dont les composantes diffèrent d'une période à une autre, selon le contexte et la problématique. Après la seconde guerre mondiale, l'accent est mis tout d'abord sur le facteur « offre » pour assurer **l'autosuffisance**. Ensuite dans le cadre des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS), la composante « Accès » constituait un facteur de base pour atteindre **la sécurité alimentaire**. Chemin faisant et dans un contexte international marqué par la globalisation des marchés, la question alimentaire se posait en termes d'avantages comparatifs. Concept multidimensionnel, la notion commence à prendre une nouvelle approche multisectorielle et multi-sociale ; il n'est plus seulement question de l'agriculture mais aussi de la santé, l'environnement, l'érosion, désertification, l'accès à l'eau, marginalisation rurale, l'expansion urbaine, le contrôle des prix, et la capacité à avoir accès aux revenus. Sous l'effet de la crise alimentaire de 2007-2008 et la forte volatilité des cours enregistrée sur les marchés internationaux de l'ensemble des denrées alimentaires de base, **la souveraineté alimentaire** est devenue une priorité des pays développés et place sur un plan au moins équivalent, la recherche d'indépendance politique, ce qui tend à conférer à ce dernier une signification plus politique. Présentée pour la première fois par « Via Campesina » lors du Sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996, la notion désigne un « droit des populations, de leurs États ou Unions à définir leur politique agricole et alimentaire, sans dumping vis-à-vis des pays tiers ».

Fruit d'une lente maturation du concept, la définition la plus communément acceptée est celle soutenue par le Sommet Mondial de l'Alimentation : « **la sécurité alimentaire** existe lorsque toutes les personnes, en tout temps, ont accès physique et économique à une alimentation suffisante, saine et nutritive leur permettant de couvrir leur besoin nutritif et satisfaire leurs préférences alimentaires de manière à leur assurer une vie saine et active ». Cette définition fait néanmoins pleinement droit à l'aspect multidimensionnel du concept, qui se décline aussi bien quantitativement que qualitativement selon quatre aspects : la disponibilité alimentaire, l'accès à la nourriture, la stabilité de ces derniers et la salubrité. Suite à son évolution conceptuelle, il

